

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



114^e session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Débat de haut niveau

sur le thème : *«Effets du climat sur la mobilité : appel mondial en faveur de
la recherche de solutions »*

DÉCLARATION DU BURKINA FASO

Genève, le 28 novembre 2023

Monsieur le Président,

Madame la Directrice Générale de l'OIM,

Distingués participants

Permettez-moi, de saluer la tenue effective de ce débat de haut niveau sur l'appel mondial en faveur de la recherche de solutions contre les effets des changements climatiques.

Monsieur le Président,

De toute évidence, les changements climatiques constituent de nos jours une réelle menace pour l'équilibre de notre planète.

Ils font partie des facteurs qui exacerbent la mobilité humaine sous toutes ses formes. Mieux, la dynamique de la dégradation continue du couvert végétal due aux facteurs climatiques et anthropiques, occasionnent le déplacement des populations vers des zones aux conditions environnementales et climatiques plus favorables.

Le Burkina Faso, pays sahélien, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, n'échappe pas à cette donne qui demeure l'une des principales causes de la mobilité de ses populations.

C'est en raison de ce constat que le Burkina Faso a activement soutenu en août 2023, à Nairobi au Kenya, l'élaboration de l'extension continentale de la

déclaration ministérielle de Kampala sur les migrations, l'environnement et le changement climatique qui a abouti à l'adoption et à la signature d'un Addendum par l'ensemble des États membres de l'Union Africaine.

Monsieur le Président,

En raison de sa vulnérabilité croissante aux changements climatiques, et ceci aggravée par les attaques des groupes terroristes, mon pays compte à ce jour, deux millions de personnes déplacées internes.

En ratifiant l'Accord de Paris sur le climat, mon pays s'est résolument engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre tout en renforçant la résilience de ses populations aux changements climatiques.

A cet égard, il me plait de signaler que mon pays a déjà adopté un document cadre de Contribution Prévue Déterminée au niveau National, à l'horizon 2030, qui définit notre stratégie nationale de lutte contre les effets des changements climatiques.

Cette stratégie nationale comprend une composante d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre et une composante d'adaptation grâce aux investissements dans les secteurs vulnérables en vue de renforcer la résilience du pays face aux changements climatiques.

Monsieur le Président,

La problématique posée par les effets des changements climatiques sur la

mobilité humaine n'est pas nouvelle. Sous l'égide de l'Organisation internationale pour les Migrations, cette question a pu retenir de manière constante l'attention de la communauté internationale, en joignant à la table des discussions toutes les parties prenantes. Elle a souvent fait l'objet d'échanges enrichissants desquels des recommandations fortes ont été adoptées dont le principe du partage des responsabilités découlant de la mise en œuvre effective du Pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières.

Monsieur le Président,

Il est de notre responsabilité collective de parvenir à anticiper les changements à court, moyen et long terme sur le climat, la sécurité alimentaire et la mobilité humaine, en identifiant les zones à fort risque pour passer d'une adaptation réactive à une prise de décision anticipative.

Pour ce faire, nous avons besoin de renforcer notre collaboration au niveau régional et international afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données pour nous permettre d'avoir de bonnes prédictions ainsi que des analyses prospectives de qualité.

Il nous revient également de renforcer les capacités locales et les mesures d'adaptation à long terme, dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour promouvoir la résilience des populations locales et renforcer la sécurité alimentaire en tant que facteur d'atténuation des conflits et des déplacements

futurs.

Monsieur le Président,

C'est le lieu pour moi de féliciter l'OIM qui, en tant que principale agence du Système des Nations Unies chargée des migrations, est aujourd'hui en première ligne des efforts opérationnels sur la recherche et la sensibilisation pour placer la migration environnementale au cœur des préoccupations internationales, régionales et nationales.

Au Burkina Faso, nous travaillons avec l'OIM pour l'intégration des questions migratoires et environnementales au niveau des collectivités territoriales.

Nous espérons poursuivre cette collaboration fructueuse car il est aujourd'hui crucial d'intégrer les migrations climatiques internes dans un cadre de planification prospective, orientée vers une transformation structurelle, à même de renforcer la résilience des communautés les plus affectées en recherchant des solutions durables à leur situation.

Je vous remercie